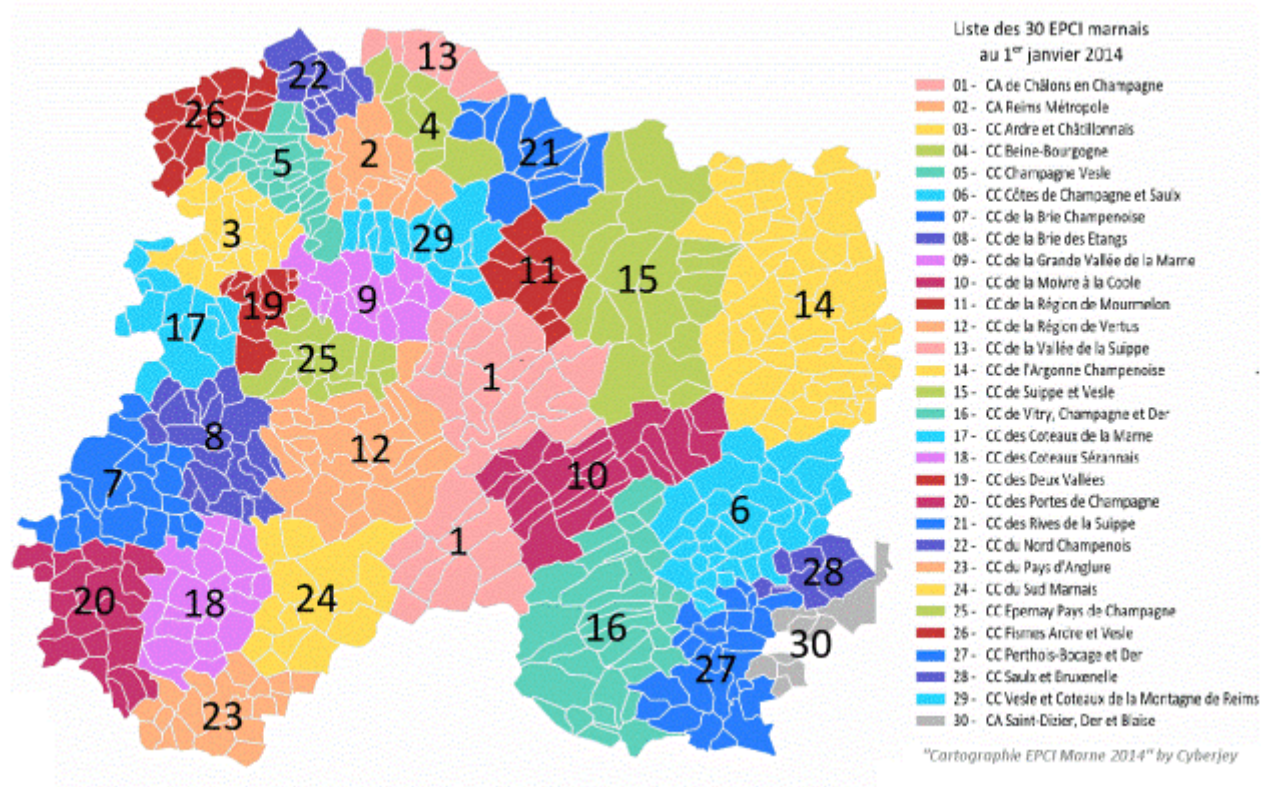


Notre vision pour le grand Reims

Mise à jour le 21 novembre 2015

Communiqué de Catherine Vautrin, députée-présidente de Reims Métropole et d'Arnaud Robinet député-maire de Reims

La mise en place de la nouvelle grande Région Est et la réforme des intercommunalités changent considérablement l'environnement politico-administratif de nos territoires ; nul besoin de revenir sur les innombrables malfaçons de ces évolutions abruptes et sans cohérence sur le fond, elles s'imposent à nous et il nous revient de « transformer la gifle en caresse ».



Communiqué de Catherine Vautrin, députée-présidente de Reims Métropole et d'Arnaud Robinet député-maire de Reims

Conscients de la nécessité de créer la métropole de référence à l'ouest de cette grande région Est, nous avons été parmi ceux qui ont porté et co signé un amendement visant à la mise en place d'une métropole marnaise constituée des villes du fameux triangle.

Le refus regrettable du Gouvernement de donner suite à cette évolution s'est accompagné de la refonte de son administration déconcentrée au sein de la future grande région, où notre ville, pourtant seconde commune par sa population, a été purement et simplement oubliée de la carte.

Le schéma départemental de coopération intercommunale élaboré par le Préfet de la Marne le 11 octobre dernier propose une communauté urbaine avec la CAC et la CCVCMR... rejetant clairement la présence du pôle IAR et ou de la Communauté de communes Champagne Vesle, que nous souhaitons naturellement et logiquement intégrer.

Faire sens dans cette configuration nouvelle, comme nous l'avons un temps envisagé, pourquoi pas ? Passé le temps de l'analyse des simulations et des prospectives liées à cette «

Communauté urbaine de la Champagne Métropole », il est apparu nombre de limites et d'écueils propres à remettre en cause la pertinence même de la réalisation de ce dessein dans ces conditions.

Dans le même temps, l'officialisation de cette hypothèse, le 12 octobre dernier, a profondément bousculé et remis en cause les positions qui faisaient jusqu'à aujourd'hui s'organiser les territoires du bassin rémois face à la communauté d'agglomération de Reims Métropole.

Ces dernières semaines nous ont en effet permis d'être les témoins de l'émergence historique de la volonté de la quasi-totalité des élus du bassin de vie rémois, de constituer le « Grand Reims » ; les maires des communautés de communes de Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims à la CC de Fismes Ardre et Vesle, en passant par les Communautés de Communes de la Vallée de la Suippe, du Nord Champenois, des Rives de la Suippe, de Beine Bourgogne jusqu'aux CC Champagne Vesle et d'Ardre et Chatillonnais, jamais la notion essentielle du bassin de vie rémois, n'a fait autant sens et n'est devenue aussi concrète, tangible et partagée.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons exprimer notre opposition à la carte proposée par le Préfet de la Marne.

Dans le terme bassin de vie, il y a le mot vie. Ce n'est pas un hasard. Reims métropole ne fusionnera pas avec les territoires proposés par cette nouvelle carte parce qu'il a été refusé à Reims Métropole d'intégrer une partie essentielle d'elle-même, c'est à dire une partie de ses propres habitants (familles, salariés...) et de son propre son tissu économique.

Après avoir échangé à plusieurs reprises avec l'ensemble des maires du bassin de vie rémois, nous nous rejoignons tous pour dessiner les contours d'une vision partagée du Grand Reims qui s'imposent à nous comme une évidence. Les premiers éléments programmatiques vont dans le sens d'un renforcement de l'attractivité et de l'amélioration de la qualité de vie de ce territoire. Préalablement, nous nous attacherons à co-organiser une gouvernance adaptée et efficiente qui recevra l'aval de tous les maires, parce que basée sur la confiance et le sentiment d'appartenance à ce territoire commun. Nous en appelons donc à tous les maires du bassin rémois ; REIMS METROPOLE est notre horizon commun, et chacun d'entre nous savons mieux que quiconque la nécessité de développer notre bassin de vie, au service des familles comme des entreprises.

Nous sommes les dépositaires et les garants du devenir d'un territoire dont nous portons ensemble l'ambition de développement et d'excellence, tant environnementale et économique que sociale et humaine. Nous appelons tous les maires du bassin rémois à voter contre le projet de schéma de l'intercommunalité par une délibération en conseil municipal votée avant le 11 décembre prochain, comme nous le ferons en séance extraordinaire du conseil municipal de Reims et d'agglomération de Reims Métropole le 7 décembre prochain.

A nos amis Châlonnais nous souhaitons redire toute notre disposition à engager toujours plus de collaborations à l'image des clubs sportifs ou de l'agence d'urbanisme commune. Il viendra le temps où un rapprochement spontané verra le jour, véritablement suscité par nos concitoyens et par leurs premiers représentants, les maires de nos bassins de vie respectifs. C'est le sens de l'Histoire et des évolutions futures des contours politico-administratifs de nos collectivités.

Nous comptons sur la confiance des maires du bassin de vie rémois comme ils peuvent compter sur notre détermination et notre inclination à bâtir tous ensemble cette nouvelle communauté de vie, cette communauté urbaine autour de Reims, que nul ne saura ni réfréner ni entraver dans sa marche en avant.